

Reims, le 20 septembre 2021

Remise des premières certifications Haute Valeur Environnementale à 39 exploitations agri/viti du groupe Cérèsia certifiées dans le cadre d'une démarche collective

« Notre mission est d'accompagner nos agriculteurs-coopérateurs et nos clients viticulteurs aux évolutions réglementaires, sociétales et environnementales. C'est pourquoi, nous devons être au rendez-vous de la certification HVE », annonce Antoine Hacard, Président du groupe coopératif Cérèsia.

Fin 2020, Cérèsia a pris la décision d'accompagner ses agriculteurs coopérateurs dans la certification HVE dans le cadre d'une démarche collective. Afin d'en savoir plus, 250 agriculteurs-coopérateurs ont assisté aux visioconférences sur la HVE organisées par le service des Solutions Agricoles Cérèsia. 170 d'entre elles ont souhaité s'inscrire dans la démarche, pour un premier diagnostic d'évaluation de la situation de leur exploitation. Aujourd'hui 38 exploitations sont certifiées HVE niveau 3 (27 agriculteurs et 11 agri-viticulteurs) et 1 certifiée HVE niveau 2 (1 agriculteur) représentant un total de 6 411 hectares.

« Beaucoup d'exploitations sont sur la voie de la certification. Ce premier bilan est très encourageant et démontre les changements de pratiques engagés sur les exploitations agricoles ces dernières années », précise Frédéric Adam, responsable des Solutions Agricoles chez Cérèsia.

Du 30 Août au 3 septembre 2021, Cérèsia a été audité par Socofret, validant ainsi son système d'encadrement et de suivi collectif de la certification Haute Valeur Environnementale. Dans ce cadre, 8 exploitations ont été auditées.

« Issue du Grenelle de l'Environnement de 2008, la démarche est construite sur quatre piliers qui visent la stratégie phytopharmaceutique, la maîtrise de la fertilisation, la bonne gestion des ressources en eau via l'irrigation notamment et la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité. La démarche est volontaire et consiste pour l'exploitation engagée à apporter les preuves de la mise en place de ses bonnes pratiques agro environnementales. Basée sur le principe de l'amélioration continue, la démarche collective présente un enjeu de dynamique du groupe pour que la certification soit renouvelée annuellement et s'inscrive dans la durée. C'est pourquoi, le rôle de Cérèsia ne s'arrête pas au seul processus de certification mais l'accompagnement des agriculteurs et viticulteurs dans l'adoption de nouvelles pratiques est essentiel », précise Mélanie Gruet, responsable du dossier HVE chez Cérèsia.

Le cadre collectif comprend la gestion administrative au dossier, l'audit et la mise en place des actions correctives pour atteindre les objectifs. Par ailleurs, les agriculteurs et viticulteurs bénéficient de l'appui de leur Conseiller en outil de pilotage et service, de leur Responsable de la relation agriculteurs ou de leur ATC vigne.

« La démarche de certification HVE est en cohérence avec l'offre d'accompagnement de Cérèsia. L'offre expert et la palette d'outils d'aide à la décision que nous proposons contribuent à construire une approche globale de l'exploitation en phase avec les attendus de la certification HVE et par conséquent avec les attentes sociétales. », précise Frédéric Adam.

Aujourd'hui, les enjeux de la certification HVE sont multiples. Enjeu commercial avec l'apparition du logo HVE sur les bouteilles de Champagne et demain sur d'autres produits, signe de qualité et de reconnaissance pour les consommateurs de pratiques culturelles vertueuses. Enjeu de valeur ajoutée et d'accès à des débouchés spécifiques grandes cultures comme par exemple les marchés HVE, bas carbone, zéro résidu de pesticides. Enjeu financier possiblement à terme lié à la conditionnalité des aides PAC.

« La certification HVE confirme la montée en gamme des exploitations agricoles et viticoles qui pratiquent la remise en cause permanente. C'est aussi la preuve que les exploitations sont pour beaucoup d'entre elles au niveau et au rendez-vous des attentes sociétales. », conclut Antoine Hacad.